



Rapport d'activité ORPC ROL 2020 **(résumé)**

1 Organisation et conduite

1.1 Les tâches principales du personnel professionnel de l'ORPC

- Gérer les effectifs de l'organisation régionale de protection civile (ORPC) et garantir leur formation et entraînement
- Mettre sur pied, organiser et diriger les rapports, cours de cadres et cours de répétition de compétence communale/régionale
- Gérer et garantir l'état opérationnel des constructions, du matériel et des infrastructures de l'ORPC
- Coordonner et conduire les engagements en situation d'urgence, dans l'appui des partenaires sécuritaires et autres instances, lors d'événements, ainsi qu'en soutien dans les interventions en faveur de la collectivité (IFC).

1.2 Effectif du personnel professionnel (au 31.12.2020)

L'effectif du personnel professionnel représente 760% ETP (équivalent temps plein) et concerne 9 personnes au 31 décembre 2020. L'engagement d'un chef d'équipe pour l'entretien du matériel et des constructions, poste à 100% ETP, a été réalisé au 1^{er} juin 2020, ceci en remplacement du chef d'équipe précédent, parti à la retraite au 31 janvier 2020. Un chef opération-instruction à plein temps, nouveau poste répondant aux exigences du domaine de la conduite opérationnelle et de l'instruction, a aussi été engagé au 1^{er} septembre 2020.

1.3 Nouveau règlement du personnel professionnel

La procédure d'analyse et d'examen des anciens statuts du personnel professionnel de l'ORPC a abouti et le nouveau règlement du personnel, modernisé et adapté au profil des prestations d'aujourd'hui, a été validé par les instances compétentes avec entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2021.



2 Effectifs, instruction et activités des contingents FIR-FAR

2.1 Effectif du personnel de milice (au 31.12.2020)

Au 31 décembre 2020, les contrôles des effectifs sur le système PISA dénombraient 760 militaires incorporés et formés, ceci sans prendre en compte l'impact de la forte diminution du contingent des astreints qui doivent être libérés de servir pour raison d'âge, au vu de l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale (LPPCi 2021) et son application au 1^{er} janvier 2021.

A cette date, l'effectif réel des militaires et professionnels de l'ORPC représente un contingent de 461 personnes. Nous reviendrons sur ce nombre et sa répartition au sein de l'articulation du nouveau bataillon de l'ORPC ROL, sous le point 3.2 de ce document.

2.2 Instruction de base, formation des cadres et spécialistes, perfectionnement

Attention ! les chiffres très restreints de ces statistiques sur la formation de base, les cours et rapports conventionnels sont bien entendu dû aux effets du Coronavirus et aux nombreuses annulations desdits services, au profit d'un autre engagement massif et sans précédent dans cette crise sanitaire.

15 jeunes incorporés ont suivi l'école de formation de base au centre de compétence du Service de sécurité civile et militaire du canton de Vaud à Gollion (SSCM).

7 personnes ont suivi des cours complémentaires au centre de compétence de Gollion (VD) et dans celui de Schwarzenburg (CH), accomplissant au total 40 jours de service.

4 personnes ont obtenu des qualifications leur donnant accès à une formation de cadre et ont été promus à un grade supérieur.

2.3 Travaux d'état-major / services d'instruction / entraînement des formations

2.3.1 Article 36 LPPCi (rapports, cours de cadres et cours de répétition)

- Rapport Préparatoire div domaines : 29-30.01.2020
- Essai Fédéral d'alarme (sirènes) : 05.02.2020
- Rapport cadres – cp du bataillon : 06-07.02.2020
- Rapport S assistance - contrôle abris : 11-12.02 / 27-28.08.2020
- CC div dom - Rapport du bataillon : 03-05.03.2020
- CC assistance - sans contrôle d'abris : 26-30.10.2020
- CR entretien - constructions-matériel : 15 jours répartis sur 2020
- CR « Dons du sang » dans le cadre des Hautes Ecoles (UNIL – EPFL)

2.3.2 Article 27a LPPCi (interventions en faveur de la collectivité – IFC)

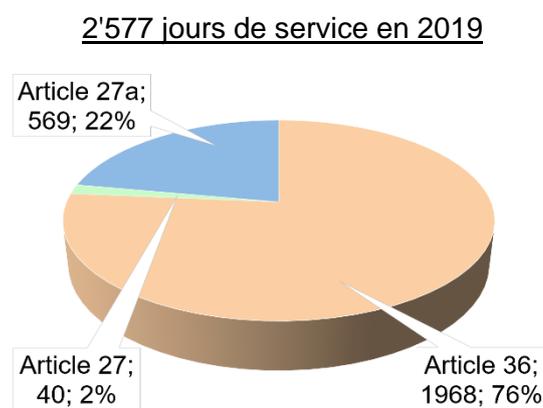
- JOJ 2020 Lausanne : 8-22 janvier 2020
- Mondiaux de hockey sur glace : 8-24 mai 2020 (annulé)
- 20 km de Lausanne : 2-3 mai 2020 (annulé)
- Cap sur l'Ouest : 27 septembre 2020 (annulé)
- Marchethon : 3 octobre 2020 (annulé)
- TELETHON : 4-5 décembre 2020

2.3.3 Article 27 LPPCi (interventions en situation d'urgence – ISU)

- DELESTA (Accident sur l'A1) : 27 juin 2020 (00h15 – 02h45)
- COVID-19/1 : 14 mars à fin juin 2020
- COVID-19 /2 : dès le 9 septembre 2020

2.4 Total des jours de service en 2020 (LPPCi art. 36, 27a et 27)

Tous ces cours et interventions représentent pour l'année 2020 un total de 13'403 jours de service, effectués par 1'587 personnes astreintes. Ces chiffres sont exceptionnels et sans précédent à ce jour. Les engagements COVID-19 représentent à eux seuls 12'801 jours par 1274 personnes.



Légende :

- Article 36 de la LPPCi : Cours de répétition
- Article 27 de la LPPCi : Interventions en situation d'urgence
- Article 27a de la LPPCi : Interventions en faveur de la collectivité

3 Structure du bataillon : passage de 2020 à 2021

3.1 Structure 2020

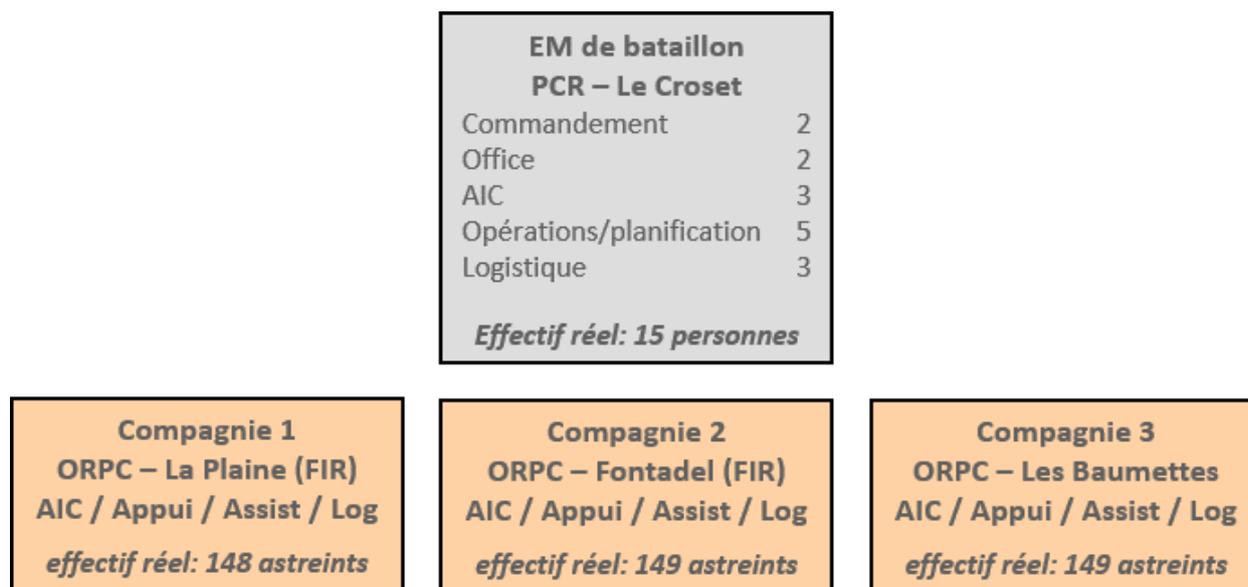
D'un effectif réglementaire de 621 hommes, le bataillon regroupe un effectif réel de 760 personnes au 31.12.2020.

Effectifs réglementaires (dès 2019) :

EM ORPC	15
6 cp type ORPC (6x101)	606
Total	621

3.2 Nouvelle structure (2021)

Avec l'application de la nouvelle loi LPPCi au 1^{er} janvier 2021, la forte diminution des effectifs nous oblige à la restructuration des forces bataillonnaires. Le nombre des compagnies passe de 6 à 3, sous la conduite d'un EM, avec le maintien des distinctions FIR et FAR, et la répartition sur deux sites du contingent FIR des porteurs de pagers, qui sont intégrés principalement dans les compagnies 1 (La Plaine-Chavannes-près-Renens) et 2 (Fontadel-Prilly).



Effectif réglementaire: 316 personnes
Effectif réglementaire à 130%: 410 personnes
Effectif réel: 461 personnes

4 Dispositif logistique et territorial, véhicules, service de piquet

4.1 Constructions de l'ORPC et gestion des abris publics et privés

Entretenues par le personnel professionnel et de milice, les 8 constructions de protection civile, les deux locaux d'engins séparés, un atelier/hangar et les bureaux de l'administration composent l'essentiel du parc immobilier géré et utilisé par l'ORPC. Régulièrement contrôlés par les instances fédérales et cantonales, ces ouvrages sont en bon état et opérationnels.

Les normes sécuritaires d'une partie de nos constructions ont été améliorées en y intégrant des éclairages agréés des chemins d'évacuation et des sorties de secours, ainsi que des détecteurs de fumée « acoustiques », dans les locaux concernés. Ces premières mesures, accompagnées dans certains cas par une surveillance et un contrôle par des agents de sécurité ou des sapeurs-pompiers SDIS qualifiés, permettent la mise à disposition de ces ouvrages au profit d'un hébergement. La mise à disposition de nos constructions pour des locations au profit du domaine privé est néanmoins abandonnée. L'ORPC entre en matière pour des demandes du domaine public (Hautes Ecoles – collectivités publiques – sociétés identifiées et connues par des demandes précédentes), ceci uniquement avec l'aval des municipalités des communes propriétaires, sous les conditions de sécurité élargies et complémentaires et à titre tout à fait exceptionnel. En 2020 et particulièrement en raison des restrictions dues au Coronavirus, il n'y a eu que 3 locations de dortoirs, cuisines et réfectoires sur toute l'année ; elles représentent les demandes effectuées par les JOJ 2020 en janvier, des Hautes Ecoles (UNIL/EPFL) en février, ainsi que d'une société sportive en août. L'hébergement des étudiants de l'EPFL en septembre a été annulé en raison de la crise sanitaire (COVID-19).

Les contrôles périodiques de l'entretien des abris privés se sont limités au strict minimum, ceci au vu des restrictions dictées par les complications dues aux effets de la COVID-19. Tous les CPA programmés ont été annulés et seuls quelques contrôles de grands abris ont été réalisés par le personnel professionnel. Pour les statistiques, la région Ouest Lausannois dénombre 1'946 abris de pleine valeur, pour une totalité de 73'514 places protégées (au 31.12.2020).

Les 3 abris publics (en jaune sur le plan) sont d'anciennes constructions de l'ORPC et répertoriés aujourd'hui dans les places protégées au profit de la population. Ils font partie intégrante des contrôles périodiques réalisés par l'ORPC avec le concours de la section ouvrages du SSCM.

4.2 Officiers de piquet ORPC ROL

Au 31 décembre 2020, le groupe des officiers de piquet se compose de 5 cadres de milice. Ces 5 miliciens sont entourés dans leur mission par le personnel professionnel de l'ORPC. En 2021, il sera nécessaire de renforcer le cadre des OP miliciens, suite à deux départs, l'un en raison de son entrée au sein des professionnels de l'ORPC et l'autre pour raison d'âge et libération de servir.

4.3 Véhicules de service et d'intervention

L'ORPC dispose d'un lot de 10 véhicules de service : 6 bus « Vito-Mercedes » combinés pour le transport de 8-9 personnes + matériel + traction d'engins, 2 PUCH type militaire, deux véhicules légers, dont un pour le Piquet de l'ORPC et un autre pour le transport de matériel léger ; les dix sont la propriété de l'ORPC.

4.4 Dispositif d'alarme (POLYALERT) et essais de sirènes

Sur 452 sirènes fixes du dispositif cantonal vaudois POLYALERT, 12 sont enregistrées dans la région Ouest lausannois.

Essais de sirènes du 5 février 2020 :

Situation pour le district Ouest lausannois

Il s'agissait du cinquième test dans le cadre du dispositif POLYALERT.

Sirènes fixes

Sur les 12 sirènes fixes du district, toutes sont connectées sur POLYALERT et ont été testées selon les prescriptions.

Résultat : 10 en ordre, soit 2 sirènes n'ont pas pu être enclenchées manuellement sur leurs sites.

Sirènes mobiles

Les 11 sirènes mobiles de l'ORPC ont toutes été testées sur leur capacité sonore. 5 sont posées en permanence sur des nouveaux véhicules et les 6 autres ont été montées sur d'autres véhicules de service.

Résultat : 10 en ordre et une des anciennes déclarée hors-service. A ce jour, 10 modules en stock.

5 Mutations & promotions

5.1 Promotions

Au grade de premier-lieutenant

lt	De Sousa Ricardo	Rempl cdt cp, cdmt cp ROL 4
lt	Gigon Laurent	Rempl cdt cp, cdmt cp ROL 3

Au grade de lieutenant

cpl	Forestier Alexandre	of log, sct logistique, cp ROL 3
-----	---------------------	----------------------------------

Au grade de caporal

sdt	Nazeeruddin Sameer	sof aide conduite, cp ROL 2
-----	--------------------	-----------------------------



6 Libérations

Le nombre important des astreints libérés au 1^{er} janvier 2021 est dû à l'application de la nouvelle loi sur la protection de la population et de la protection civile (LPPCi).

6.1 Libérations (cadres et spécialistes FIR / porteurs de pager)

cap	Loewer Dave	of logistique EM ROL	2000-2020
cap	Litavszky Michel	of suivi EM ROL	1999-2020
sgt	Auberson Lionel	sof pi cp ROL 3	2009-2020
sgt	Jan Daniel	sof trsp cp ROL 3	1982-2020
sgt	Marilley Gregory	sof pi cp ROL 2	2001-2020
cpl	Baumberger David	sof pi cp ROL 3	2002-2020
cpl	Chevalley Melvin	sof aide cond cp ROL 2	2011-2020
cpl	Curchod Etienne	sof pi cp ROL 2	2008-2020
cpl	Hamamouche Abdelkader	sof assist cp ROL 1	2005-2020
cpl	Jovanovic Ivan	sof assist cp ROL 2	2005-2020
cpl	Marti Jean-Philippe	sof assist cp ROL 1	2009-2020
app	Mourtis Sébastien	prép mat, sct log cp ROL 2	2003-2020
sdt	Aktas Atilla	prép assist cp ROL 3	2009-2020
sdt	Regez Yves	aide cond cp ROL 3	2011-2020
sdt	Roth Yves	aide four EM ROL	2000-2020
sdt	Stendardo Francesco	prép mat cp ROL 2	2010-2020
sdt	Vidmer Sébastien	prép constr cp ROL 5	2013-2020

6.2 Libérations (contingent FAR)

Au 01.01.2021, **289 incorporés !**, dont 64 cadres/spécialistes (sergent-major-caporaux-appointés) et 225 soldats/recrues, ont été libérés de l'obligation de servir dans la PCi (nés en 1987 et plus âgés).



7 Objectifs 2021-2022 et projet de réforme cantonale

7.1 Objectifs pour l'ORPC

Suite des engagements COVID-19 en 2021

- Maintien et consolidation des engagements COVID-19 selon concept 2020-21, dans le cadre du bataillon « Centre » à 3 ORPC.
- Adaptation des moyens et recherche de personnel dans les processus de vaccination de masse et dans les prévisions de testing à large échelle.

Restructuration dans le cadre du personnel professionnel

- Engagement ferme au 01.04.2021 d'un adjudant et chef d'office, poste à 100% ETP.
- Engagements prévus pour deux postes à 50% ETP, 1 secrétariat et 1 logistique.

Organisation et maintien du concept des services d'instruction au niveau compagnie

- Restructuration du bataillon ORPC ROL en 3 compagnies et un EM. Recherche de cadres et consolidation des fonctions de conduite à l'échelon commandement de compagnie et dans l'état-major de l'ORPC.
- Entraînement des formations au niveau compagnies indépendantes dans des cours de répétition annuels et regroupement des cadres subalternes dans un « pool » engageable dans plusieurs périodes dans l'année (optimisation de l'encadrement).
- Recherche et formation de 3-4 officiers de piquet, ainsi que 10-15 nouveaux spécialistes FIR (porteurs de pagers), pour atteindre un contingent d'environ 80 personnes.

Amélioration et développement des moyens

- Suite des préparatifs en infrastructures pour l'hébergement et l'accueil en cas d'urgence.
- Consolidation et pratique des moyens en trains d'intervention (matériel technique).
- Maîtrise du ravitaillement de ses propres troupes, des partenaires et de la population.
- Entraînement à la conduite dans les locaux fixes (PCR) et les structures mobiles (PCF).

Uniformatisation et développement des procédures

- Suite des travaux et mise à jour des concepts principaux d'engagements (CODENG ROL)
- Consolidation du système de gestion des incorporés PISA et OM (comptabilité et gestion des constructions).

Consolidation de la collaboration avec nos partenaires

- Réussite des engagements en faveur de la collectivité, soit les 20 KM de Lausanne 2021 (selon nouveau concept adapté à la crise sanitaire) et la participation active dans le soutien à la manifestation en mobilité douce de « Cap sur l'Ouest » dans les 8 communes du district de l'ouest lausannois (dimanche 26 septembre 2021).
- PCV et POL dans les domaines de DELESTA Autoroutes et recherche de personne (battue) ; les SDIS, Samaritains, services régionaux et communaux pour le Plan canicule.

7.2 Le projet « TETRIS » dans la protection civile vaudoise

But recherché : Adaptation de l'organisation de la PCi vaudoise à la réalité des effectifs.

Suite aux prévisions alarmantes de la diminution des effectifs dans la protection civile, aux conclusions rapportées par l'étude d'une société consultante et par l'analyse des groupes de travail sollicités dès le mois de mai 2019, une décision est prise en septembre de la même année sur la validation des analyses et la demande de compléments. Il s'en suit les 3 et 16 décembre 2019, une présentation à l'Assemblée des Présidents de Codir, en présence de Mme la Conseillère d'Etat le 16.12 et une décision de lancer une étude sur les deux variantes proposées est prise par l'Autorité politique. Les deux variantes sont :

- **Le modèle LCU (Ligne de Commandement Unique)**

Eléments maintenus : Le profil de prestations. Régions disposants d'effectifs, de matériel et d'infrastructures.

Modifications apportées : 4 régions géographiques sont créées. Les régions sont intégrées, unifiées et gérées au niveau cantonal. Le détachement cantonal est réorganisé. Le financement de la protection civile, centralisé. L'entité centrale définit le budget et valide les comptes.

- **Le modèle ORPC (Organisation Régionale de Protection Civile)**

Eléments maintenus : Le profil de prestations. Le détachement cantonal. Le modèle de financement par le canton et les communes (financé conjointement). Les ORPC, dans leur forme juridique et leur fonctionnement.

Modifications apportées : Le nombre des ORPC passe de 10 à 4. La gouvernance intercommunale de l'ORPC se fait avec 100 à 150 communes.

Dès le mois de février 2020, le Comité de pilotage du projet TETRIS coordonne les différentes actions dans les études des deux variantes. Certains éléments du RETEX cantonal Covid-19 du 03.07.2020 sont intégrés dans l'étude. Les résultats des workshops thématiques, des collectes de données et autres analyses sont traités dans des séances de Présidents de Codir, les 23.09, 27.10 (membres des Codir) et 18.11.2020. Ils ont abouti sur la présentation du pré-rapport, le 03.12.2020, à nouveau en présence de Mme la Conseillère d'Etat. La crise sanitaire du Coronavirus et ses restrictions n'ont malheureusement pas permis la séance d'information destinée au personnel professionnel de la PCi vaudoise.

Le processus d'analyse et validation des étapes suit actuellement son cours, sous la conduite du Comité de pilotage et des séances d'information et de travail sont planifiées en mars 2021.

8 Conclusions

L'année 2020 avait démarré sur les chapeaux de roues avec les « JOJ Lausanne » en janvier, dans un état d'esprit « jeune », enthousiaste et entreprenant, réunissant sous la bannière de l'Olympisme, les organisateurs, les compétiteurs et toute une imposante structure de soutien dont une fois de plus, la protection civile vaudoise et ses ORPC furent un des piliers. Force est de constater que la suite de l'année ne fut quasiment qu'un cortège de complications dans nos existences, nécessitant une mobilisation sans précédent, de toutes les forces dont dispose notre Etat et ses institutions. Je ne reviendrai pas sur nos engagements dans cette lutte contre le Coronavirus, au vu des données figurant dans ce rapport d'activité, mais je tenais au nom du personnel professionnel, ainsi que de nos autorités politiques régionales, à remercier vivement nos cadres et personnel de milice, pour leur volonté et l'engagement total qu'ils ont démontré tout au long de cette année très particulière et toujours maintenu en 2021, à la date de parution de ce rapport et pour une durée indéterminée.

Permettez-moi encore ce court message personnel, puisque l'année 2021 sera pour moi synonyme d'une fin de carrière professionnelle. En effet, après 41 années d'activité dans le cadre de la protection civile vaudoise, dont 32 au sein de l'ORPC avec la fonction de Commandant dès le mois de novembre 2009, mon départ à la retraite a été annoncé au 31 août prochain.

Je tiens à vous exprimer le plaisir et la fierté qui m'ont accompagné tout au long de ce parcours et à remercier chacune et chacun en vos titres et fonctions, pour avoir permis cette collaboration harmonieuse et respectueuse, dans ce chemin de vie et cette relation humaine si enrichissante. Je me retire avec la satisfaction du devoir accompli, malgré cette crise sanitaire qui n'en finit pas et qui perturbe fortement l'équilibre de notre société. J'ai néanmoins la conviction que tout est fait au possible dans la protection civile vaudoise, ainsi que dans notre ORPC, afin de poursuivre nos missions et contribuer ainsi à la fin prochaine des effets de cette pandémie et un retour à des jours meilleurs.

Nous profitons également de remercier le Commandant de la PCi vaudoise et son état-major, pour tout le soutien technique et tactique dans le domaine conventionnel, comme dans la conduite des engagements Covid-19 1 et 2, ainsi que nos autorités communales qui, par l'encadrement du comité de direction et du conseil intercommunal, nous apportent leur appui permanent. L'ORPC ROL, par son personnel professionnel et tout le contingent de milice, vous en est reconnaissante et vous assure de son dévouement et de sa disponibilité.

Chavannes-près-Renens, le 22 février 2021

Le Commandant de l'ORPC ROL

It col Pierre Annaheim

Glossaire

CHUV	C entre H ospitalier U niversitaire V audois
CODENG ROL	C onduite D ans l' ENG agement R égion O uest L ausannois
Codir	C omité d irecteur
cp/sct/gr	c ompagnie/ s ection/ g roupe
CPA	C ontrôle P ériodique d' A bris
CR	C ours de R épétition
CTA	C entrale T echnique d' A larme
DELESTA	Délestage autoroutier
EM	E tat- M ajor
EMS	E tablissement M édico- S ocial
EPFL	E cole P olytechnique F édérale de L ausanne
ETP	E quivalent T emps P lein
FAR	F ormation d' A ppui R égionale
FIR	F ormation d' I ntervention R égionale
FIROL	F ormation d' I ntervention R égionale de la région de l' O uest L ausannois
IFC	I ntervention en F aveur de la C ollectivité
ISU	I ntervention en S ituation d' U rgence
LCU	L igne de C ommandement U nique
LPPCi	L oi fédérale sur la P rotection de la population et sur la P rotection C ivile
OFROU	O ffice F édéral des R OUtes
OM	Système de gestion des incorporés
OP	O fficier de P iquet
ORPC ROL	O rganisation R égionale de P rotection C ivile R égion O uest L ausannois
PCF	P oste de C ommandement F ront
PCi	P rotection C ivile
PCR	P oste de C ommandement R égional
PCV	P olice C antonale V audoise
PISA	Système de gestion des incorporés
POL	P olice de l' O uest L ausannois
RETEX	RE Tour d' Ex périence
RIIPCi	R èglement sur les I nterventions et l' I nstruction de la P rotection C ivile
SDIS	S ervices de D éfense I ncendie et S ecours
SSCM	S ervice de la S écurité C ivile et M ilitaire
UNIL	U NIversité de L ausanne